

PV DE COMMISSION

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE
PV DE LA REUNION N° 2 / 2018
9 JUIN 2018 au siège de la FFA

Présidence	Michel HUERTAS
Présents	Jean Jacques CACHOU, Roland CORGIER, Jean François DELASALLE, Alain FATHER, Jean Marc GARCIA, Jean Jacques GODARD, Jean Marie GRALL, Jean Claude LEBOULICAULT, Christine MANNEVY, Isabelle MARECHAL, Georges POCHON, Jean François PONTIER, Patrice BINELLI
Excusés	Jean Claude LOUISON, Philippe PELLOIS, Nicolas PIN, Georges POCHON, Jean Pierre PRUVOST, Isabelle RACAT, Lahcen SALHI, Annette SERGENT-PETIT, Jean Pierre WATELLE
Invité présent	Pierre WEISS

1. MOT DE BIENVENUE

Michel HUERTAS souhaite la bienvenue aux membres de la CNCHS et les remercie pour leur présence et leurs travaux. Il souligne la période très active pour les membres de la CNCHS avec l'organisation de gros Championnats tels ceux de Cross-country et Marathon sans oublier les autres organisations.

Il rappelle le gros chantier en cours : l'écriture de la réglementation des courses hors stade 2019, suite au nouveau décret. Il rappelle son souhait émis lors des Assises du hors stade de voir réécrire complètement cette réglementation et de ne plus effectuer des modifications.

Il adresse ses félicitations aux OTN et fédéraux reçus à divers examens.

2. RETOUR SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE (CF) 2018 PASSES

Cross-country (Plouay 29)

Temps par km 1^{er} et dernier – Bilan participation France Cross PLOUAY 11 mars 2018

Horaire	Epreuve	Distance	Engagés	Arrivants	Temps 1er	Temps km	Temps dernier	Temps km
9h30	MASTERS	10010m	361	336	32'33"	3'15"	46'46"	4'41"
10h30	CADETTES	4730m	392	376	18'37"	3'56"	28'47"	6'05"
11h00	CADETS	5970m	386	362	20'35"	3'25"	29'12"	4'52"
11h40	JUNIORS F	5960m	318	303	23'44"	3'57"	41'47"	6'56"
12h20	JUNIORS M	7680m	385	366	26'29"	3'26"	39'30"	5'08"
13h10	CCF	4350m	343	323	16'22"	3'45"	29'43"	6'45"
13h35	CCM	4350m	357	327	14'06"	3'22"	19'43"	4'32"
14h00	ELITE F	9010m	440	407	34'30"	3'50"	51'27"	5'43"
15h00	ELITE M	10010m	414	370	33'38"	3'21"	45'38"	4'33"
			3396	3170				
			Abandons ou non partants		226			

Une excellente organisation qui n'a eu que des retours positifs malgré la pluie toute la journée. La Commission a été bien épaulée par la Ligue de Bretagne.

Suite à l'accord de principe donné par le Bureau Fédéral d'organiser les Championnats de France de cross à Vittel sur 3 jours, Michel HUERTAS demande à ce que le groupe de travail cross apporte son aide à Dai DAM.

100 Km 21 avril (Belvès)

169 partants, pour 182 inscrits (557 partants avec l'Open).

L'organisation a su parfaitement gérer des conditions climatiques très difficiles en autorisant les ravitaillements personnels sur tout le parcours.

Au final : 132 classés (108 Hommes et 24 Femmes) et 13 équipes (385 classés avec l'Open). Compte-tenu de la météo, les performances sont honorables chez les masculins (7h 14'26 pour le Champion de France qui réalise les minimas pour une sélection nationale). Elles le sont un peu moins, malheureusement, chez les féminines (9h24'47).

Jean François DELASALLE regrette qu'il n'y ait aucune participation des athlètes de l'Equipe de France.

Marathon 29 avril (Albi)

Le Comité d'Organisation Local a été à la hauteur de l'évènement et à l'écoute de nos observations.

La distribution des dossards a été faite dans un local bien aménagé, avec la participation de bénévoles conviviaux et compétents.

Il faut conserver la distribution matinale des dossards le jour des Championnats.

Un seul incident durant l'épreuve : 1 erreur de parcours pour l'athlète en tête de course, rapidement corrigée sur consigne du juge-arbitre (cf. rapport d'arbitrage).

4 athlètes reclassés (e)s en open pour "non port du maillot de club".

Un déclassement a fait l'objet d'un appel. Le jury d'appel a confirmé le déclassement.

Par voie d'avocat, l'athlète a fait appel de la décision précitée auprès de la CNCHS. La CNCHS a confirmé la décision qui avait été prise.

Il faut noter une participation toujours trop faible pour des CF de marathon : 336 classés (dont 299 masters) pour 2700 qualifiables !

Pour ces Championnats de France de marathon le niveau global des performances est faible, à l'image actuelle de cette discipline.

La pluie violente en fin de matinée a perturbé la fin de course pour les athlètes réalisant plus de 3h.

Montagne 03 juin (Arrens-Marsous)

Ce fut une bonne organisation, conforme aux engagements pris lors de la réunion préparatoire avec une équipe d'organisation soudée et accueillante.

Du côté fédéral, l'envoi du matériel a été fait dans le temps prévu.

Le CDA et la ligue OCC ont soutenu l'évènement.

A noter, une forte participation avec 480 arrivants. Les cadets et les juniors se sont mobilisés pour ces championnats qui sont qualificatifs pour des sélections en équipe de France.

Le parcours était bien balisé. En accord avec Jean Claude Louison, une petite partie de la descente a été modifiée car trop glissante.

Ce fut une réussite.

Suite à un problème de doublon de licence qui a été rencontré, Michel HUERTAS demande que lorsque la licence d'un athlète est supprimée, le club soit informé mais également l'athlète.

3. PROCHAINS CHAMPIONNATS DE FRANCE

10 km 23 juin (Liévin)

Le parcours est mesuré, il est composé de 2 boucles. Les inscriptions sont bientôt closes. 1500 athlètes sont engagés.

Trail 14 et 15 juillet (Montgenèvre)

C'est un souhait très fort de la mairie d'organiser ces Championnats de France. C'est une compétition bien rôdée avec une équipe organisatrice professionnelle. Ce sera un trail international (passage en Italie) de haute montagne.

Le week-end du 14 juillet, dans une zone touristique, permet d'espérer une forte participation.

KV 09 septembre (Saint-Lary Soulan)

C'est un parcours assez court, qui permet de bien différencier la montagne et le KV.

24 heures 20 et 21 octobre (Albi)

L'organisation se prépare sérieusement et sereinement.

A la vue des engagements actuels, la prévision d'atteindre le nombre de 220 participants peut être réalisée, (180 CF et 40 Open).

L'organisation souhaite la présence des athlètes de l'équipe de France.

Semi-marathon 28 octobre (St Omer)

La réunion technique est à prévoir. Jean-Jacques GODARD sera le 2^{ème} référent, il remplacera ponctuellement Jean-Jacques CACHOU empêché.

Ekiden 04 novembre (Paris)

La 1^{ère} réunion a eu lieu hier soir. La période de qualification s'étendra du 1^{er} septembre 2017 au 21 octobre 2018.

Nicolas PIN est désigné comme référent sur l'Ekiden aux côtés de Jean-Jacques GODARD

Marche nordique

Les Championnats de France ne se dérouleront plus à Reims mais en Ile de France à Fontainebleau le 30 septembre 2018.

Le mode de qualification de 3 épreuves est jugé préjudiciable par la CNCHS. La commission souhaite passer à 1 épreuve obligatoire pour participer aux Championnats de France.

Match Interligues

Yves SEIGNERIC a précisé qu'il ne souhaitait plus être référent du match interligues.

Michel HUERTAS procédera à ce remplacement à l'issue du match d'octobre prochain.

4. POINT SUR LES CANDIDATURES DES CHAMPIONNATS 2019

La CNCHS propose les candidatures suivantes :

- Cross-country à Vittel le 8, 9 et 10 mars
- Les Championnats de France de 10km à Canet en Roussillon le 29 septembre
- Les Championnats de France de Semi-Marathon à Auray-Vannes le 15 septembre
- Les Championnats de France de 100km à Amiens le 12 octobre
- Les Championnats de France de 24h à Brive les 30 et 31 mai
- Les Championnats de France de Trail à Méribel les 10 et 11 août
- Les Championnats de France d'Ekiden à Auxerre le 9 juin
- 2 candidatures potentielles pour les Championnats France de Montagne : St Gervais (74) et le Dévoluy (05)
- 1 candidature possible pour les Championnats de France de KV avec Arrens Marsous.

5. POINT « INTERNATIONAL » Pierre WEISS AVEC INFORMATIONS SUR :

(Document joint en annexe)

1. IAAF CHAMPIONNAT DU MONDE DE CROSS
2. IAAF RECORDS DU MONDE
3. IAAF COURSES A LABEL
4. IAU
5. WMRA
6. SITUATION DU TRAIL
7. EUROPE DE CROSS
8. LE PROGRAMME « *RUNNING FOR ALL* » DE L'AEA
9. HOMOLOGATION DES RECORDS DE FRANCE HORS STADE

6. HOMOLOGATION DES RECORDS DE FRANCE HORS STADE

La demande d'homologation de record de France sur semi-marathon juniors féminines, 1h19'42 pour Melody JULIEN, licence 1847915(82), épreuve à label régional du 25 mars 2018, n'est pas recevable pour les motifs suivants :

Le jury est incomplet, les officiels remplissent plusieurs fonctions, en particulier de juge-arbitre sur le 10km, starter et chronométrateur à la fois, ce qui est non conforme à la « Règlementation des records » édition 2018, section § 62.

Aucune bande chrono n'a été fournie.

Il est à noter que le 10km de Montauban (82) épreuve à label régional, se déroule en même temps que le semi-marathon et les officiels sont, en grande partie les mêmes.

Cette carence au niveau du jury a déjà été signalée dans le rapport du juge-arbitre lors de l'édition 2017.

Depuis le 1 avril 2018, il n'y a pas eu de record de France Hors Stade.

Après la mise à jour des records des Masters, une réunion sera programmée pour finaliser un tableau complet des records, toutes catégories.

Les records Hors Stade 15km, 20km, 25km et 30km ne seront pas retirés du site fédéral.

Jean-Marie GRALL rappelle qu'il existe un formulaire d'homologation de record disponible sur le site FFA ; les officiels doivent l'utiliser.

7. RETOUR SUR LES EXAMENS D'OFFICIELS FEDERAUX ET OTN 2018

3 candidats ont été reçus à l'examen d'OTN :

Nicolas PIN, Bruno DAUNOIS, Dominique LAZURE.

3 candidats ont été reçus à l'examen fédéral hors stade :

Marie-Christine CACHOU, Patrick MARQUISE, Philippe BELLESSORT.

L'équipe formation de la CNCHS explique que la réforme était utile et à faire ; celle-ci ne remet pas en cause le projet en cours.

Lors des Assises du Hors stade à Montrond-les-Bains en novembre 2017, l'annonce avait été faite au CDCHS et CRCHS du déploiement de la nouvelle formation d'officiels Hors stade. Ce projet étant destiné à former un nouveau corps d'officiels pour répondre à la pénurie grandissante de starters et de chronométrateurs hors stade. Le constat mettait les organisateurs de courses labellisées en réelle difficulté pour créer un jury et l'éventualité de perte de label.

Le module de formation a été créé en 2017 pour ce corps d'officiels et nous sommes en attente du lancement pour animation depuis. Les organisateurs, les CDCHS, les CRCHS et les formateurs sont « dans les starts » depuis longtemps.

Nous proposons de lancer la formation et de faire évoluer les outils en parallèle.

L'idée est de :

- répondre aux besoins des organisateurs qui ont été prévenus du lancement qui

- n'est malheureusement pas encore arrivé ;
- maintenir la crédibilité de la CNCHS sur ses annonces et travaux ;
 - faire avancer les deux projets en même temps et du coup être gagnant sur les deux axes.

8. REGLEMENTATION DES MANIFESTATIONS HORS STADE ET DU MANUEL PRATIQUE DE L'ORGANISATEUR

Ces deux documents en cours de rédaction doivent être présentés au Bureau Fédéral (14 juin) pour être approuvés par le Comité Directeur (22 juin).

9. QUESTIONS DIVERSES

- Société de chronométrie et agrément
L'objectif est de fiabiliser les résultats pour faciliter le travail des classeurs et des officiels Logica, en agréant les sociétés de chrono et d'inscription en ligne.

Les moyens

Un guide a été édité. Les conditions d'agrément sont durcies progressivement. Pour le renouvellement de l'agrément, nous tiendrons compte de la qualité des résultats.

Il est donc demandé aux référents (suite aux lectures des rapports), aux classeurs, aux officiels Logica, aux officiels hors stade de faire « remonter » les incidents concernant la chronométrie.

Les sociétés d'inscription en ligne ont pour obligation d'utiliser le webservice, et pour les sociétés de chronométrie d'utiliser l'exélocal.

Actions déjà réalisées :

Une liste active des prestataires sur athle.fr est mise à jour régulièrement.

Une relance pour régularisation est faite auprès des sociétés qui n'ont pas renouvelé l'agrément.

Nous avons un meilleur suivi avec la mise en place d'un fichier partagé avec DSI pour lister les prestataires agréés, les demandes en cours, les irrégularités remontant des rapports d'arbitrage.

A faire

Une mise à disposition de l'exelocal pour les référents chrono CNCHS par DSI reste encore à faire, ce logiciel va encore évoluer. Il doit permettre sur le terrain, sans être connecté à internet, d'améliorer ou de corriger les erreurs concernant les licenciés. Il est important que nous le connaissions pour le présenter aux sociétés.

Nous sommes en attente d'un courrier type relatif aux cas de suspension d'agrément et d'avertissement pour non-respect du cahier des charges et les abus d'utilisation du logo FFA de la part du Service juridique

Il reste également à mettre en place un suivi sur la qualité des fichiers livrés par les prestataires : extraction DSI sur le nombre et la nature des enquêtes par compétition traitée.

Le contrat

-Toutes les demandes d'agrément sont pour l'instant bloquées jusqu'à la régularisation des dossiers en cours.

-Le renouvellement de l'agrément, après contact avant le 30/09/2018 entre chaque prestataire et la CNCHS, en fonction du renouvellement de la licence sera étudié au cas par cas.

-Les conditions d'agrément ayant fortement évolué depuis le début de l'année, nous analyserons plus finement la qualité des prestations pour le renouvellement 2020 (pas possible cette année, nombreuses régularisations à traiter).

La prochaine réunion avec l'ensemble des prestataires aura lieu au printemps 2019.

Demande :

Un rappel est fait aux organisateurs de bien lister parmi les jurys : les escortes et délégués contrôles anti dopage.

- Challenge montagne 2019 (compte-rendu réunions groupe de travail)

A ce jour nous avons 6 candidats :

La Montee du Grand Ballon	2020	29/09/2019	WILLER SUR THUR	068	G-E	HS
Montée de l'Aubisque	2019	25/08/2019	LARUNS	064	N-A	HS
Montée des Pavés Taniques Praz de Lys	2019	28/07/2019	TANINGES	074	ARA	HS
33ème Montée du Nid d'Aigle	2019	21/07/2019	SAINT GERVAIS LES BAINS	074	ARA	HS
Course en montagne et course des sources de St Pr...	2019	19/05/2019	SAINT PRIEST	007	ARA	HS
17ème Ascension du Col de Vence	2019	05/05/2019	VENCE	006	PCA	HS

La CNCHS propose que la date de validation des labels montagne soit reculée afin que d'autres organisations soient sollicitées pour étoffer le challenge.

- Positionnement de la marche nordique en compétition : constitution d'un groupe de travail :

Un groupe de travail constitué de Michel HUERTAS, Jean-Jacques GODARD, Dominique PLEE et Georges POCHON va travailler sur le positionnement de la marche nordique en compétition.

- Validation des modalités de qualifications pour les prochains Championnats de France de cross :

la CNCHS, à l'unanimité, donne son accord pour la proposition des modalités de qualification.

- Evolution des Championnats de France de marathon (suppression éventuelle des qualifications ou suppression des performances qualificatives réalisées à l'étranger) :

Simplification des qualifications et ouverture des championnats au plus grand nombre.

- Principe : la qualification est obtenue pour tout titulaire d'une licence compétition ayant terminé un marathon à label FFA dans l'année des championnats ou au cours des 2 saisons précédant l'année du championnat.

- Conditions complémentaires :

Les marathons étrangers ne sont plus pris en compte (suppression des demandes de repêchages, difficulté à collecter les performances réalisées à l'étranger et à s'assurer de leur validité, valorisation des marathons à label FFA).

Les Championnats de France eux-mêmes ne sont pas qualificatifs pour les championnats des années suivantes (sauf pour les athlètes réalisant un podium scratch).

Les inscriptions des qualifiés se font directement auprès de l'organisateur ; elles sont payantes avec une réduction de 25% du tarif par rapport à la course open.

Les athlètes de niveau N4 ou supérieur sur marathon bénéficient de la gratuité de l'inscription

Les qualifications exceptionnelles (QE) restent possibles conformément aux informations générales du livret des règlements des compétitions.

Cette proposition est votée à l'unanimité par la CNCHS le 09/06/2018.

- Modification de la réglementation sur les suiveurs cyclistes sur les courses de 100km :

La CNCHS propose qu'il n'y ait plus d'impératif de zone ravitaillement mais un ravitaillement continu par le suiveur à l'athlète. Pour les athlètes qui n'ont pas de suiveurs, il leur sera possible de se ravitailler là où ils veulent et par qui ils veulent.

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité sauf 1 abstention.

- Point sur les réformes en cours des formations (entraîneurs, officiels)

Un plan de développement de la formation est en cours de réalisation. Un séminaire a eu lieu à Fontainebleau les 30 et 31 mai derniers.

- Uniformisation des fonctionnements des CRCHS vis-à-vis des courses à label :

La CNCHS demande que les CRCHS, passé le délai légal du 31 mai, ne valident plus les labels.

- Classement des 24 heures : problématique des athlètes qui abandonnent en cours d'épreuve.

Les coureurs qui abandonnent avant la fin des 24 heures, doivent rendre leur dossard et leur puce. Ils sont classés avec le nombre de tours complets d'après le dernier pointage. Par différence, avec les athlètes qui terminent les 24 heures, on récompensera, un (ou une) athlète qui abandonne, avec une performance le (ou la) classant sur un podium élite ou masters.

- La CNCHS acte que toute épreuve de sélection ait au moins un label régional.
- Le groupe label se réunira le 20 juillet au siège de la Fédération (au n° 9) à 10h.

Le Président de séance
Michel HUERTAS

La Secrétaire de séance
Christine MANNEVY



COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

REUNION DU SAMEDI 9 JUIN 2018

ASPECTS INTERNATIONAUX

LES REGLES DE L'IAAF

Dans son manuel « Les Règles des Compétitions 2018-2019 », l'**IAAF** développe quatre règles qui traitent spécifiquement des courses hors stade :

240 : Courses Hors Stades

250 : Epreuves de Cross-Country

251 : Courses en montagne

252 : Courses de trail

Le texte intégral peut se trouver sur le site de l'IAAF et sur celui de la FFA :

<http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/Reglement/IAAFCompetitionRules2018-2019.pdf>

La **FFA** a une structure similaire avec les Règles F240, F250, F251 et F252 que l'on trouve aussi sur le site de la FFA :

<http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/Reglement/ReglesParticulieresFFA2018.pdf>

Enfin, l'IAAF a publié en 2014 un **Manuel d'Organisation des Courses sur route** (92 pages) disponible, en anglais seulement, sur le site de l'IAAF

LES STRUCTURES INTERNATIONALES

IAAF

Dû à son histoire, l'IAAF comprend actuellement deux entités dont les mandats se terminent en 2019 :

. le Comité de Cross-Country dont les membres ont été élus par le Congrès de Beijing en 2015. Annette SERGENT en fait partie. Il est en charge aussi des courses de montagne

. la Commission des Courses sur Route dont les membres ont été nommés par le Conseil de l'IAAF. Pierre WEISS en fait partie. Il est en charge des longues distances (IAU) et du trail (ITRA)

A partir de 2019, il n'y aura plus qu'une instance, dont les membres seront nommés par le Conseil.

Europe

Aucune commission ou comité spécifique ; les problèmes sont traités globalement par la Commission des Compétitions.

WMRA

Président : Jonathan Wyatt (NZL) et Secrétaire Général : Tomo Sarf (Slovénie).

Pas de français au Comité Directeur.

IAU

Président : le poste est vacant ; Président intérimaire : Nadeem KHAN (USA) ; élection lors du Congrès septembre 2018.

Secrétaire Générale : Hilary Walker (GBR).

Pas de français au Comité Directeur. La FFA a proposé Jean Jacques GODARD pour le siège éventuellement vacant au Congrès de septembre.

ITRA

Les membres de l'ITRA ne sont pas seulement les fédérations nationales d'athlétisme. Les statuts pourraient changer à nouveau.

LES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

LES CHAMPIONNATS DU MONDE HORS STADE

Cross-Country (ICCU/IAAF)

Ils ont été (et restent) la compétition la plus emblématique du programme Hors Stade de l'IAAF. Cette compétition a une histoire plus que centenaire puisque son ancêtre appelé, « Cross des Nations » date de 1903 ! Elle a même été organisée pendant près de 70 ans par une Fédération indépendante, l'ICCU.

Les Championnats tels que nous les connaissons (IAAF) ne datent que de 1973 (Waregem). Organisés annuellement, ils passèrent à un rythme bisannuel à partir de 2011 (les années impaires), dû au désintérêt des principales nations européennes face à la suprématie des pays de l'Est africain.

Le nombre de membres d'une équipe s'est étiolé au fil des éditions : 9, puis 6 et maintenant 4 (même 3 au niveau européen !)

La France a organisé : 1980 Paris Longchamp – 1990 Aix-les-Bains – 2005 St Galmier
Prochaine édition : 2019 à Aarhus (Danemark) sur un parcours « modifié » !
La date de ces championnats, à partir de 2021, pourrait être avancée à fin janvier !

Marathon (IAAF)

Ce fut d'abord une épreuve séparée, appelée Coupe du Monde organisée les années impaires de 1985 à 1995. De 1997 à 2011 inclus, elle a été intégrée au programme des Championnats du Monde.

Semi-Marathon (IAAF)

Ces championnats sont relativement récents (1992 Tyneside) : ils correspondaient à la volonté de l'IAAF de prendre en compte l'essor des courses hors stade. Mais là aussi, le peu d'intérêt suscité auprès de certaines fédérations a amené l'IAAF à ne les organiser que tous les deux ans (les années paires).

A noter qu'il y eut aussi d'autres compétitions, sporadiques : 15km féminin et 10km ou 20km junior.

La France les a organisés en 1995 Montbéliard-Belfort.
Prochaine édition : 2020 - lieu non connu.

« Ekiden » (IAAF)

Ces championnats du Monde furent très éphémère : 1992 Madère, Portugal – 1994 Litochoro, Grèce – 1996 Copenhague, Danemark – 1998 Manaus, Brésil. Très populaire en Asie (Japon et Corée), cette épreuve ne correspondait pas à la culture des autres pays, et le nombre de pays participants ne dépassa pas 30.

Montagne (WMRA)

Créée en 1985 du besoin de coordonner les activités des courses de montagne, l'ICMR (International Committee for Mountain Running) devenu WMRA (World Mountain Running Association) organise tous les ans des championnats mondiaux.

La France les a organisés en 1989 Die – 1993 Gap – 1998 Ile de la Réunion.

Prochaine édition : 2018 Andorre.

Longues distances (50km, 100km et 24 heures)

En accord avec l'IAAF, c'est l'IAU qui est en charge de ces épreuves. L'IAU éprouve des problèmes à trouver des organisateurs ! Cléder en a accueilli le 100km dans le passé.

Prochaines épreuves :

. 100km : 2018 à Sveti Martin, Croatie

. 24 heures : 2019 à Irdning, Autriche

Trail

Championnats d'origine récente (première édition 2007). L'organisation en France (Annecy 2015) a donné une dimension internationale à cette épreuve ... dont les responsables (ITRA, IAU, IAAF) cherchent toujours à définir avec précision les différents aspects !

Prochaine édition : 2019 Mirando do Corvo (Portugal).

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE HORS STADE

Cross-Country (AEA)

Ils sont nés du besoin des pays européens de glaner des lauriers ... sans les Africains. Créés en 1994, ils ont lieu tous les ans et leur succès va croissant.

La France les a organisés en 2015 à Hyères

Prochaines éditions : 2018 Tillburg (Pays Bas), 2019 à Lisbonne (Portugal) et 2020 sûrement à Dublin (Irlande).

Marathon/semi-marathon (AEA)

Cette épreuve est intégrée depuis 1934 (Turin), date leur création, au programme des Championnats d'Europe qui avaient lieu tous les quatre ans. Quand il fut décidé d'organiser les championnats d'Europe tous les deux ans, ce fut le semi-marathon qui a été inscrit au programme des éditions organisées les années olympiques.

A noter que l'AEA eut pendant quelques années une Coupe D'Europe de marathon que la France a organisée à Agen en 1981

Montagne (AEA)

Contrairement au plan mondial, c'est l'AEA qui organise cette compétition tous les ans depuis 2002

La France les a organisés en 2007 à Cauterets et 2014 à Gap

Prochaine édition : 2018 à Skopje (Macédoine).

Longues distances (50km, 100km et 24 heures) (IAU)

Bien que l'IAU souhaite qu'ils soient organisés tous les deux ans, ils ont lieu ... quand il y a un organisateur.

La France a organisé les 24 heures à Courçon en 1996 – Marquette en 1998 – Gravigny en 2002 - Brive 2010 et Albi en 2016.

LES COURSES A LABEL

IAAF

L'IAAF a mis en place un système de classement « or – argent – bronze » auquel tout organisateur peut prétendre ... à condition d'avoir le plateau d'athlète requis. En effet, les critères se basent essentiellement sur le nombre minimum (6 hommes et 6 femmes) d'athlètes **de niveau international** qui prennent part à l'épreuve (par exemple, pour un label bronze : 2H13'45 au marathon hommes et 2H36'30 pour les femmes), mais aussi l'obligation d'un contrôle anti dopage, la présence possible d'un délégué de l'IAAF

Le cahier des charges s'appelle « Regulations Label Races 2018 »

En 2017, l'IAAF en dénombrait 103 :

Les épreuves françaises étaient :

Paris	20K	Bronze
Marseille-Cassis	20K	Silver
Langueux	Corrida	Bronze
Houilles	Corrida	Silver
Paris	Marathon	Gold
Nice	Marathon	Bronze
Boulogne-Bill.	Semi	Bronze

Toulouse n'a rempli les conditions exigées pour le plateau des athlètes mais les 20km de Paris viennent d'être surclassés en argent (message de l'IAAF en date du 5 juin !).

Procédure d'inscription au Calendrier de l'IAAF

Les organisateurs concernés et intéressés devraient contacter Catherine GRACIA à la FFA pour obtenir les documents de candidature ; les dossiers pour 2019 sont à retourner au plus tard 30 jours avant l'organisation de 2018.

AEA

L'AEA a aussi mis en place un système de promotion des courses sur route appelé le programme « **Running For All** » (ou encore « Running4All ». Il se base sur un système de « label » à **trois niveaux (5 étoiles, 3 étoiles, 1 étoile)** dont les 54 critères sont essentiellement des critères d'une bonne organisation et d'une grande sécurité pour les athlètes. Le cahier des charges s'appelle d'ailleurs « Normes de sécurité et de qualité s'appliquant aux courses sur route ». 54 critères = 5 étoiles // 44 critères = 2 étoiles // 34 critères = 1 étoile

L'AEA en dénombre **629** originaires de 44 pays. Les plus actifs sont : GBR 119 – Danemark 65 – Pologne 52 – Portugal 45 – France 24 – Ukraine 22 – CZE 20

Epreuves françaises

. 5 étoiles : Marathon Vert Rennes - 20 Km de Paris - Ekiden de Paris - Semi-marathon de Boulogne-Billancourt - Corrida de Houilles - Marathon de Nantes - Marathon d'Annecy - Auray Vannes - Ekiden de Marseille - Marathon de Paris - Corrida de Langueux - Marathon Nice/Cannes - Marseille-Cassis

. 3 étoiles : Foulées Monterelaises - Voie Royale Saint-Denis - Courir à St Grégoire 10km Daunat

. 1 étoile : Marathon Strasbourg - Tout Rennes Court - Foulées Valenciennes - 10km de Balma – 10km d'Angers - Course des 3 mares - Courir La Jules Verne – Marathon de Toulouse

Procédure d'inscription au programme Running4All

Les organisateurs intéressés d'obtenir ce label européen doivent s'inscrire directement sur le site de l'AEA. Cette inscription ne sera confirmée que lorsque la FFA (et la CNCHS) aura validé cette inscription.

COURSES DE MONTAGNE

Pendant des années, la course du Grand Ballon faisait partie de la Coupe du Monde WMRA. Depuis 2018, aucune épreuve française n'en fait partie.

Les organisateurs intéressés à entrer au sein de la World Cup contacteront P. Weiss.

LONGUES DISTANCES

L'IAU a aussi mis en place un système de label à trois niveaux ... sans grand succès auprès des organisateurs français puisque le calendrier 2018 de l'IAU ne recense aucune course !

Les organisateurs intéressés à obtenir un tel label contacteront P. Weiss.

LA MESURE DES PARCOURS

Procédure

L'AIMS a été précurseur dans ce domaine. Ce n'est qu'en 1994 qu'à l'issue du séminaire de Nice, qu'une procédure identique a été instaurée à l'IAAF en responsabilisant

- . des mesureurs A, B (voire C)
- . quatre responsables continentaux.

Cette procédure est toujours en place 25 ans plus tard.

Les MESUREURS

La France est plutôt bien placée puisque

. Jean François DELASALLE est l'un des quatre administrateurs continentaux, en charge de tous les pays francophones d'Afrique et d'un certain nombre de pays européens

. nous comptons 10 mesureurs A ou B : Jean-Jacques CACHOU (B), Jean-Pierre CALENGE (B), René DEBRION (B), Jean-Francois DELASALLE (A), Christian DELERUE (A), Jean-Pierre DUCASSE (B), Jean-Marie GRALL (A), Didier LUCAS (B), Christine MANNEVY (B), Raymond PRETAT (B)

Les parcours mesurés

L'IAAF tient à jour une banque de données mondiales de tous les parcours mesurés et certifiés par l'un des quatre administrateurs. Au total plus de 2400 courses, juste pour celles disputées sur des distances « classiques » dont 119 en France (rappel : la validité de la mesure d'un parcours n'est que de cinq ans ... pour autant que le parcours n'ait pas changé)

	IAAF	FRA
5K	87	1
10K	496	36
(15K)	21	1
(20K)	15	5
Semi	862	32
(25K)	6	0
('30K)	8	0
Marathon	872	41
50K	39	0
100K	18	3
	2424	119

LES RECORDS DU MONDE

Il faut se souvenir de ce combat qui a duré deux décennies pour obtenir, enfin, au Congrès de Paris 2003 que l'IAAF reconnaisse des « vrais » records de Monde pour les courses sur route.

Récemment, en 2017, l'IAAF a décidé de supprimer certaines épreuves « désuètes » sur le plan mondial : 15km – 20km – 25km – 30km et d'ajouter le 5km.

A ce jour donc la liste des épreuves reconnues pour les records du monde (hommes ou femmes) est : temps électriques, temps manuels ou transpondeur (temps réels) 5km – 10km – Semi-Marathon - Marathon – 100km – Ekiden (Règle IAAF 260.21.g)

Pour les femmes, il y a aussi cette distinction des courses pour « women only ».

A noter que l'AEA a la même liste que l'IAAF pour les seniors et de plus, pour les espoirs (U23): le 10km, le semi et le marathon.

Les principales conditions à remplir (Règle IAAF 260.21) sont

- . Mesure (et remesure) du parcours
- . Règles de la déclivité (0,1%)
- . Règles des 50% entre départ et arrivée
- . Contrôle anti dopage sur place

QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE LE CLASSEMENT MONDIAL DE L'IAAF

L'IAAF a mis en place un nouveau système de qualification pour les Championnats du Monde et les Jeux Olympiques. Fini ce tableau de performances qui devaient être réalisées avant une certaine date limite.

L'IAAF a décidé que pour les Championnats du Monde de Doha il y aurait 100 coureurs de marathon (maximum 3 par pays) qualifiés aux points à la date du 6 septembre 2019.

Pour le marathon, chaque coureur devra avoir deux performances dans les 18 mois qui ont précédé. Chacune de ces performances permet de marquer un certain nombre de points auxquels se rajoutent un bonus en fonction de la place obtenue et du type de l'épreuve

Place	Championnats du Monde et JO	Marathons label Or	Marathon label Argent & Autres courses sur route label Or	Marathon label Bronze & Autres courses sur route label Argent	Autres courses sur route label Bronze	Championnats de France sur route
1 ^{ère}	350	170	140	100	60	40
2 ^{ème}	310	145	120	80	50	35
3 ^{ème}	280	130	110	70	45	30
4 ^{ème}	250	120	100	60	40	25
5 ^{ème}	230	110	90	55	35	22
6 ^{ème}	215	100	80	50	30	19
7 ^{ème}	200	90	70	45	27	17
8 ^{ème}	185	80	60	40	25	15

Pierre WEISS 09.06.2018